



Protection sociale

1232-1100

Raisons des différences entre les cantons dans les dépenses d'aide sociale

Résumé du rapport final

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0 Bases statistiques et produits généraux
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Vie active et rémunération du travail
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Raisons des différences entre les cantons dans les dépenses d'aide sociale

Résumé du rapport final

Rédaction Philipp Dubach, Lucien Gardiol,
Jürg Guggisberg, Heidi Stutz (Büro BASS),
Silvia Hofer Kellenberger (OFS)

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Silvia Hofer Kellenberger, OFS, tél. 032 713 63 14

Auteurs: Philipp Dubach, Lucien Gardiol, Jürg Guggisberg, Heidi Stutz (Büro BASS)
Silvia Hofer Kellenberger (OFS)

Réalisation: Section analyses sociales

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 1232-1100

Prix: 6 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 13 Sécurité sociale

Langue du texte original: Allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © bacalao – Fotolia.com

Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress / Print

Copyright: OFS, Neuchâtel 2011
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-13132-9

Table des matières

1	Introduction	5	3.3 Dépenses d'aide sociale par bénéficiaire	14
2	Problématique et méthode	6	3.3.1 Analyses bivariées concernant les dépenses par bénéficiaire	15
3	Les résultats	9	3.3.2 Analyses multivariées concernant les dépenses par bénéficiaire	16
3.1	Ampleur des disparités	9	3.4 Modèle général	18
3.2	Taux d'aide sociale	10	Références bibliographiques	19
3.2.1	Analyses bivariées concernant le taux d'aide sociale	11		
3.2.2	Analyses multivariées concernant le taux d'aide sociale	13		

1 Introduction

L'aide sociale constitue, dans notre système de protection sociale, la prestation de dernier recours. L'aide sociale est réglementée au niveau des cantons, ces derniers s'inspirant dans leur législation des directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Les cantons prévoient, outre l'aide sociale, une série d'autres prestations sociales sous condition de ressources, elles aussi réglementées au niveau cantonal. Les différentes bases légales des prestations sociales sous condition de ressources dans les 26 cantons ont entraîné une telle diversité de systèmes qu'il n'était jusqu'ici plus possible d'en avoir une vue d'ensemble à l'échelle du pays.

Pour reproduire le système complexe de prestations cantonales, l'Office fédéral de la statistique a poursuivi ces dernières années le développement de la statistique de l'aide sociale. Cette statistique se compose de trois parties:

1. **L'inventaire des prestations sociales sous condition de ressources** forme la base du système en proposant les informations de base sur les différentes prestations.
2. La **statistique des bénéficiaires de l'aide sociale** fournit des informations sur le nombre de cas et sur la structure des bénéficiaires de l'aide sociale.
3. La **statistique financière des prestations sociales sous condition de ressources** considère ces prestations sous l'angle financier. Elle présente les dépenses de la Confédération, des cantons et des communes en faveur des diverses prestations.

La publication de la statistique financière des prestations sociales sous condition de ressources en 2010 permet de disposer désormais de données provenant des trois enquêtes. La présente étude est une analyse approfondie qui combine pour la première fois des informations tirées des trois parties de la statistique de l'aide sociale.

L'étude vise à déterminer si et comment il est possible d'expliquer statistiquement les différences observées entre les cantons quant aux dépenses d'aide sociale. Elle utilise comme base de données de la statistique des bénéficiaires les tableaux standard que l'OFS établit chaque année pour tous les cantons (autrement dit, elle ne repose pas sur des données individuelles de la statistique des bénéficiaires). Elle a donc aussi une dimension exploratoire en sondant les possibilités de l'analyse de données avec des données agrégées préparées annuellement (tableaux standard).

2 Problématique et méthode

En 2008, près de 1,8 milliard de francs ont été dépensés pour des prestations de l'aide sociale en Suisse.¹ Il s'agit ici de dépenses nettes pour les prestations directement allouées aux bénéficiaires. Les dépenses de fonctionnement n'ont pas été prises en compte. Ces dépenses nettes représentent un montant moyen de 232 francs par habitant. Elles varient considérablement selon les cantons. Les **dépenses d'aide sociale par habitant** ont été les plus faibles dans le canton d'Uri (47 francs) et les plus élevées (532 francs) dans celui de Bâle-Ville (cf. graphique 1).

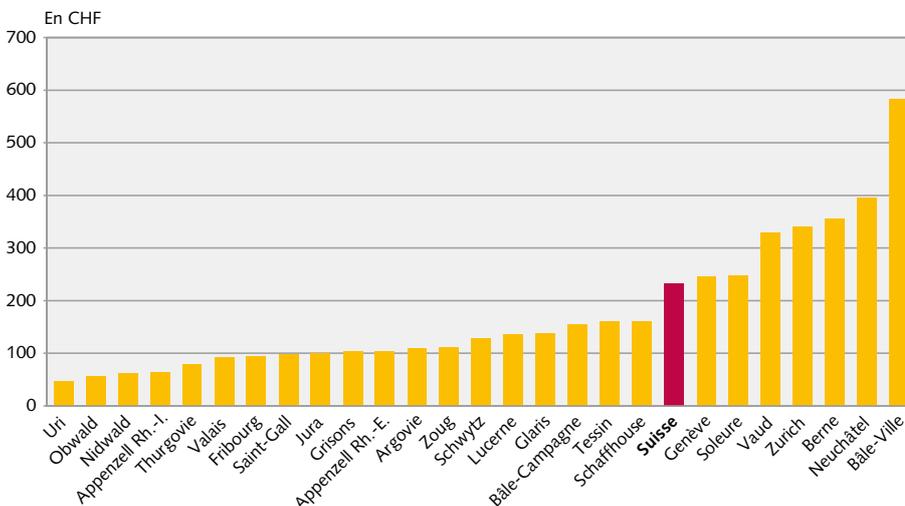
Dans la période de 2005 à 2008, le classement des cantons quant aux dépenses d'aide sociale par habitant est resté très stable: le groupe des dix cantons présentant les dépenses les plus élevées compte huit cantons qui en ont fait partie chaque année; le groupe des dix cantons où les dépenses sont les plus faibles a quant à lui neuf «membres permanents» dans ses rangs (cf. tableau 1).

¹ Source: statistique financière des prestations sociales sous condition de ressources; données détaillées à l'adresse www.sozfinanzstatistik.bfs.admin.ch

Aucune analyse systématique n'avait été menée jusqu'ici sur les **raisons de ces différences parfois considérables** observées entre les cantons. L'Office fédéral de la statistique a donc confié à un bureau d'études le mandat de vérifier si et comment ces différences peuvent être expliquées statistiquement pour les années 2005 à 2008. Le rapport complet du Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS) peut être téléchargé à l'adresse www.bfs.admin.ch.

1. Les **facteurs d'influence possibles** pouvant être à l'origine des différences intercantionales ont été répartis dans les trois groupes suivants: la **structure de la population** d'un canton et les caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires de l'aide sociale («structure des bénéficiaires»).
2. Les **conditions économiques générales** du canton et leur évolution.
3. Les **conditions institutionnelles générales**, autrement dit l'organisation cantonale du système de la protection sociale.

Dépenses nettes pour l'aide sociale par habitant en 2008 selon les cantons G 1



Source: OFS/statistique de l'aide sociale

© Office fédéral de la statistique (OFS)

T 1 Dépenses d'aide sociale par habitant, 2005–2008 (énumérées selon le rang respectif des cantons en 2008)

Canton	2005		2006			2007			2008			Variation 2005–2008
	Rang	CHF	Rang	CHF	Variation par rapport à l'année précédente	Rang	CHF	Variation par rapport à l'année précédente	Rang	CHF	Variation par rapport à l'année précédente	
Bâle-Ville	1	691	1	696	0,7%	1	638	-8,4%	1	582	-8,8%	-15,9%
Neuchâtel	2	369	2	409	11,0%	2	397	-3,0%	2	395	-0,4%	7,2%
Berne	4	331	4	347	4,8%	3	351	1,1%	3	355	1,2%	7,2%
Zurich	3	356	3	365	2,5%	4	350	-4,2%	4	341	-2,4%	-4,1%
Vaud	8	190	5	321	68,6%	5	337	5,1%	5	329	-2,3%	73,2%
Soleure	5	289	6	308	6,6%	6	323	5,1%	6	247	-23,7%	-14,5%
Genève	6	256	7	278	8,5%	7	293	5,3%	7	245	-16,3%	-4,3%
Schaffhouse	11	153	11	165	7,4%	12	143	-13,3%	8	160	12,2%	4,4%
Tessin	12	152	10	168	10,3%	11	159	-5,4%	9	160	0,8%	5,2%
Bâle-Campagne	9	178	9	186	4,9%	9	168	-9,6%	10	154	-8,7%	-13,5%
Glaris	7	206	8	193	-6,4%	8	218	13,1%	11	138	-36,5%	-32,8%
Lucerne	10	156	12	161	3,2%	10	160	-0,9%	12	135	-15,4%	-13,5%
Schwytz	15	125	16	129	3,7%	14	131	1,1%	13	127	-2,8%	1,9%
Zoug	16	122	17	128	5,1%	16	119	-7,1%	14	111	-7,1%	-9,3%
Argovie	17	121	13	140	15,4%	15	130	-6,8%	15	110	-15,8%	-9,5%
Appenzell Rh.-E.	14	129	15	133	3,3%	13	131	-1,4%	16	104	-20,9%	-19,4%
Grisons	13	147	14	138	-6,1%	17	119	-13,7%	17	103	-13,7%	-30,1%
Jura	21	97	20	104	6,9%	19	111	7,1%	18	99	-10,8%	2,1%
Saint-Gall	18	119	19	116	-2,7%	18	111	-4,2%	19	98	-12,0%	-17,9%
Fribourg	20	100	21	103	3,7%	20	104	0,7%	20	94	-9,7%	-5,8%
Valais	24	73	22	81	11,2%	24	76	-5,9%	21	92	20,9%	26,5%
Thurgovie	19	113	18	128	13,3%	21	96	-25,1%	22	79	-17,9%	-30,3%
Appenzell Rh.-I.	23	75	23	74	-1,1%	23	79	6,6%	23	64	-19,6%	-15,2%
Nidwald	26	65	24	72	10,1%	25	65	-8,7%	24	62	-5,7%	-5,2%
Obwald	25	73	25	68	-6,4%	26	54	-21,2%	25	55	2,6%	-24,3%
Uri	22	75	26	63	-16,6%	22	82	30,2%	26	47	-42,7%	-37,8%
Suisse		230		251	9,2%		246	-2,0%		232	-5,6%	1,0%

Source: OFS/statistique financière des prestations sociales sous condition de ressources

Le modèle choisi pour expliquer les différences part du principe que les dépenses sociales par habitant se composent de deux grandeurs (cf. G2):

1. Taux d'aide sociale: il importe premièrement de savoir combien de personnes sont soutenues par l'aide sociale dans un canton. C'est le taux d'aide sociale, qui exprime la part des bénéficiaires de l'aide sociale dans la population résidente permanente, qui illustre ces faits.

2. Dépenses d'aide sociale par bénéficiaire: il importe deuxièmement de savoir combien les bénéficiaires de l'aide sociale d'un canton touchent en moyenne.

On a cherché à expliquer séparément les disparités cantonales relatives à ces deux grandeurs. On s'est en premier lieu demandé pourquoi le taux d'aide sociale varie dans les cantons suisses. Puis on a analysé les différences entre ces derniers quant au montant des prestations sociales accordées.

Modèle de base pour expliquer les disparités cantonales dans les dépenses d'aide sociale par habitant

G 2

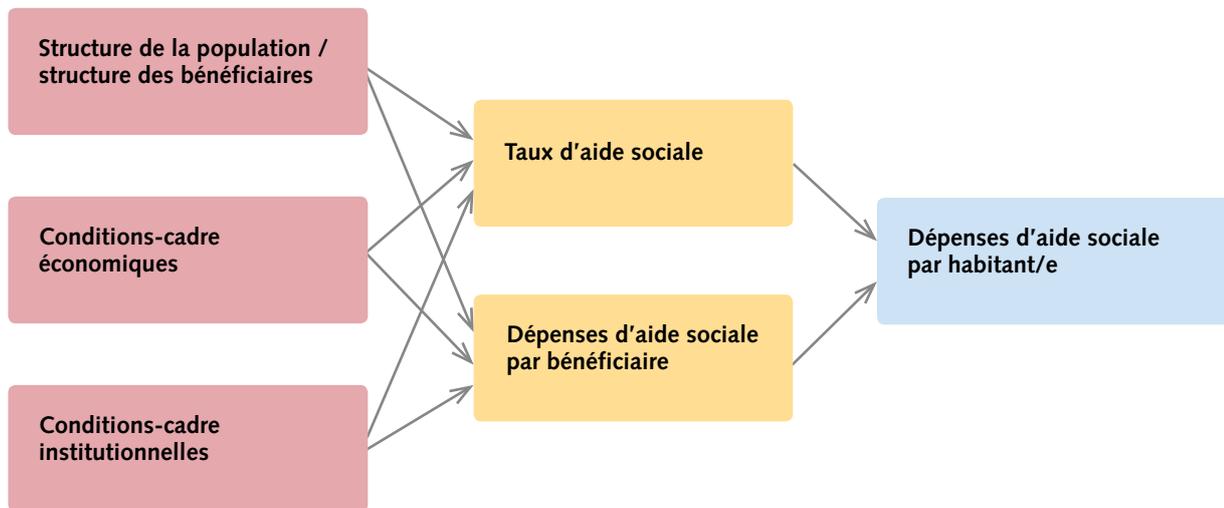


Schéma: BASS

La méthode utilisée pour l'examen séparé de ces deux grandeurs comportait deux étapes: des analyses bivariées ont tout d'abord été effectuées pour définir la force du lien statistique entre divers facteurs d'explication et le taux d'aide sociale ou les dépenses d'aide sociale par bénéficiaire. Des régressions multiples ont ensuite été réalisées pour mesurer l'influence de divers facteurs en tenant compte d'autres facteurs déterminants. Enfin, les résultats de ces régressions ont permis de former le modèle général expliquant les disparités cantonales dans les dépenses d'aide sociale par habitant.

Base de données

Les séries de données de la statistique de l'aide sociale (statistique des bénéficiaires de l'aide sociale et statistique financière des prestations sociales sous condition de ressources) constituent la base des analyses statistiques. En ce qui concerne la statistique des bénéficiaires, les données utilisées ne sont pas des données individuelles mais des données agrégées tirées des tableaux standard établis chaque année par l'OFS.

Les analyses portent sur les années 2005 à 2008, pour lesquelles on dispose de données de bonne qualité en particulier pour la statistique des bénéficiaires. Dans certaines analyses, il a parfois fallu exclure des cantons par manque de données fiables.

3 Les résultats

3.1 Ampleur des disparités

Avant d'élaborer des modèles d'explication différenciés, il convient de livrer quelques réflexions sur l'ampleur approximative de l'effet des deux facteurs directs que sont le taux d'aide sociale et les dépenses par bénéficiaires.

Le **graphique 3** montre l'importance des disparités cantonales quant à trois indicateurs: le taux d'aide sociale, les dépenses par bénéficiaire et les dépenses par habitant. Il reproduit les **courbes de Lorenz** pour les années 2005 et 2008. Si la courbe suit exactement la diagonale à 45 degrés, cela veut dire qu'il n'y a aucune disparité entre les cantons pour l'indicateur concerné. Plus la courbe penche vers l'abscisse ou vers l'ordonnée, plus la disparité entre les cantons est grande. Le résultat est net pour les deux années: les différences entre les cantons sont les moins marquées pour les dépenses d'aide sociale par bénéficiaire (ligne jaune). La courbe de Lorenz s'y rapportant ne s'écarte que relativement peu de la diagonale. Les différences entre cantons sont

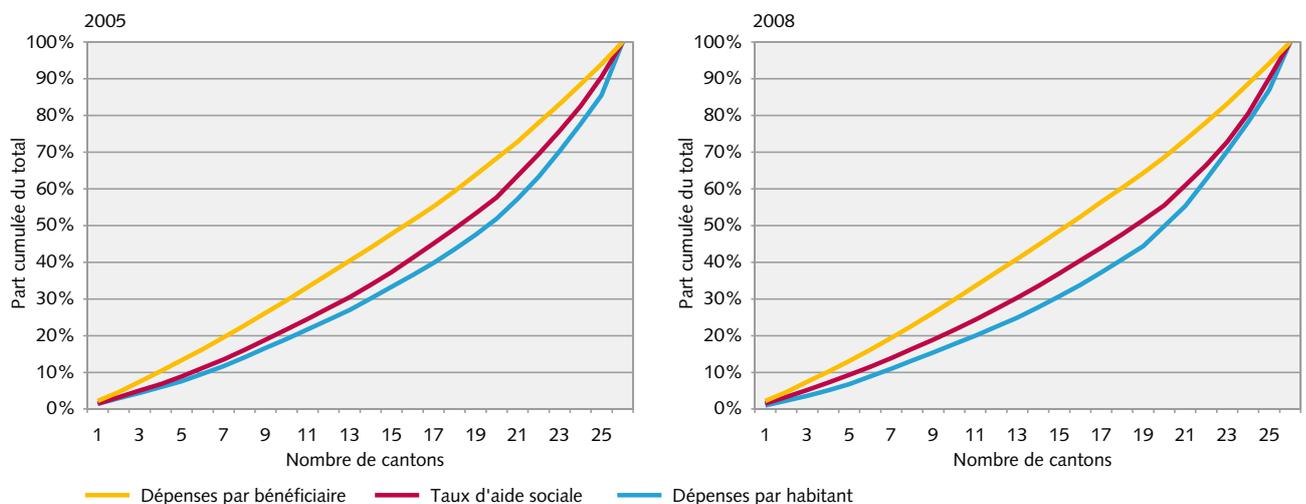
nettement plus fortes pour le taux d'aide sociale (ligne rouge). Ces deux effets ont manifestement un impact cumulé sur les dépenses d'aide sociale par habitant (ligne bleue): la courbe correspondante montre que ce troisième indicateur affiche la disparité la plus nette entre les cantons.

On obtient une image semblable lorsque l'on considère un indicateur un peu plus évident qui ne tient compte que des **valeurs extrêmes**: la valeur cantonale la plus élevée des dépenses d'aide sociale par bénéficiaire en 2008 était 2,6 fois plus grande (2005: 2,8) que la valeur la plus basse; ce rapport se montait à 6,6 (2005: 6,3) pour le taux d'aide sociale et à 12,4 (2005: 10,6) pour les dépenses d'aide sociale par habitant.

La disparité entre les cantons est donc nettement plus grande au niveau du taux d'aide sociale que dans le cadre des dépenses d'aide sociale par bénéficiaire. Pour cette raison, on peut s'attendre à ce que les taux d'aide sociale contribuent plus fortement à expliquer les différences intercantionales dans les dépenses d'aide sociale par habitant.

Disparités entre les cantons (courbes de Lorenz) en 2005 et en 2008

G 3



Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.2 Taux d'aide sociale

Le **tableau 2** montre l'évolution des taux d'aide sociale des cantons suisses de 2005 à 2008, à savoir la part des bénéficiaires de l'aide sociale dans la population résidente permanente. Les taux ont diminué durant cette période dans la plupart des cantons: les valeurs de 2008 sont plus faibles que celles de 2005. Cette tendance s'est amorcée déjà en 2006 dans un bon tiers des cantons. Les cantons de Neuchâtel et de Vaud forment ici une exception, car leurs valeurs ont légèrement augmenté entre 2005 et 2008.

On relève des **différences considérables entre les cantons**: alors que le taux d'aide sociale le plus faible – celui du canton de Nidwald – se situe à environ 1%, le taux d'aide sociale le plus élevé – celui du canton de Bâle-Ville – est six à huit fois plus important. Le **classement des cantons** est ici aussi stable que pour les dépenses d'aide sociale: si l'on considère les dix cantons présentant les taux d'aide sociale les plus élevés, on voit que huit cantons font chaque année partie de ce groupe; et parmi les dix cantons comptant les plus faibles taux d'aide sociale figurent même neuf cantons «permanents». On retrouve

T 2 Taux cantonaux d'aide sociale, 2005–2008 (énumérés selon le rang respectif des cantons en 2008)

Canton	2005		2006			2007			2008			Variation 2005–2008
	Rang	Taux d'aide sociale	Rang	Taux d'aide sociale	Variation par rapport à l'année précédente	Rang	Taux d'aide sociale	Variation par rapport à l'année précédente	Rang	Taux d'aide sociale	Variation par rapport à l'année précédente	
Bâle-Ville	1	6,4%	1	7,1%	0,7%	1	6,6%	-0,5%	1	6,1%	-0,5%	-0,3%
Neuchâtel	2	5,4%	2	5,7%	0,3%	2	6,0%	0,3%	2	6,0%	0,0%	0,6%
Vaud	3	4,5%	3	4,7%	0,2%	3	4,7%	0,0%	3	4,8%	0,0%	0,2%
Berne	4	4,2%	5	4,3%	0,2%	4	4,1%	-0,2%	4	3,9%	-0,2%	-0,3%
Genève	5	4,0%	4	4,7%	0,7%	5	3,8%	-0,9%	5	3,5%	-0,4%	-0,5%
Zurich	6	3,9%	6	3,8%	-0,1%	6	3,7%	-0,1%	6	3,3%	-0,4%	-0,6%
Soleure	7	3,0%	7	3,2%	0,2%	7	2,8%	-0,4%	7	2,5%	-0,3%	-0,5%
Schaffhouse	8	2,9%	9	2,8%	-0,1%	9	2,4%	-0,4%	8	2,4%	0,0%	-0,5%
Fribourg	11	2,6%	10	2,6%	0,0%	11	2,3%	-0,3%	9	2,2%	0,0%	-0,4%
Lucerne	10	2,6%	11	2,5%	-0,1%	10	2,4%	-0,1%	10	2,2%	-0,2%	-0,4%
Bâle-Campagne	9	2,7%	8	2,8%	0,1%	8	2,5%	-0,2%	11	2,2%	-0,4%	-0,5%
Glaris	13	2,2%	15	1,9%	-0,3%	16	1,8%	-0,1%	12	2,2%	0,3%	-0,1%
Saint-Gall	12	2,4%	12	2,3%	0,0%	12	2,1%	-0,2%	13	2,0%	-0,2%	-0,4%
Argovie	18	1,9%	13	2,0%	0,1%	14	2,0%	0,0%	14	1,9%	-0,1%	0,0%
Tessin	16	1,9%	14	2,0%	0,1%	13	2,0%	0,0%	15	1,9%	-0,1%	0,0%
Zoug	15	2,0%	16	1,9%	-0,1%	15	1,8%	-0,1%	16	1,7%	-0,2%	-0,3%
Jura	17	1,9%	18	1,9%	0,0%	17	1,8%	-0,1%	17	1,7%	-0,1%	-0,2%
Appenzell Rh.-E.	20	1,6%	19	1,8%	0,2%	19	1,6%	-0,1%	18	1,5%	-0,1%	0,0%
Schwytz	19	1,7%	20	1,7%	0,0%	20	1,6%	-0,1%	19	1,5%	-0,1%	-0,2%
Thurgovie	14	2,0%	17	1,9%	-0,1%	18	1,8%	-0,1%	20	1,5%	-0,2%	-0,5%
Grisons	21	1,5%	21	1,4%	-0,1%	21	1,4%	0,0%	21	1,4%	0,0%	-0,2%
Valais	22	1,4%	23	1,3%	0,0%	22	1,4%	0,1%	22	1,3%	-0,1%	0,0%
Appenzell Rh.-I.	24	1,2%	24	1,3%	0,1%	23	1,2%	0,0%	23	1,2%	0,0%	0,0%
Uri	25	1,2%	25	1,1%	0,0%	24	1,2%	0,1%	24	1,2%	-0,1%	0,0%
Obwald	23	1,2%	22	1,3%	0,1%	25	1,1%	-0,2%	25	1,1%	0,0%	-0,1%
Nidwald	26	1,0%	26	0,9%	-0,1%	26	0,8%	-0,1%	26	0,9%	0,2%	-0,1%
Suisse		3,2%		3,3%	0,1%		3,1%	-0,2%		2,9%	-0,2%	-0,3%

Remarque: en raison de l'arrondissement des chiffres, il se peut que la variation par rapport à l'année dernière diverge de +/- 0,1 point des taux d'aide sociale présentés.
Source: OFS/statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

toujours les six mêmes cantons comptant un taux d'aide sociale supérieure à la moyenne: Bâle-Ville, Neuchâtel, Vaud, Berne, Genève et Zurich. Au cours des quatre années considérées, leurs taux fluctuent entre 3,3% (ZH 2008) et 7,1% (BS 2006). Dans les vingt cantons restants ayant des taux inférieurs à la moyenne, ces derniers varient au cours de la même période entre 0,8% (NW 2007) et 3,2% (SO 2006).

3.2.1 Analyses bivariées concernant le taux d'aide sociale

Dans toutes les exploitations statistiques, on a eu recours non pas à des données individuelles mais à des informations qui se réfèrent aux divers cantons (par ex. part cantonale des ménages d'une personne et taux d'aide sociale cantonal). Les résultats sont parfois surprenants et méritent d'être commentés. Après un bref survol des résultats, nous allons examiner certains d'entre eux de manière plus détaillée. Selon les analyses bivariées, les corrélations fortes² et statistiquement significatives suivantes entraînent une hausse du taux d'aide sociale: **le taux d'aide sociale est d'autant plus élevé...**

- que l'indicateur de divortialité est grand
- que la part des ménages monoparentaux est importante
- que la part des ménages d'une personne est élevée
- que la part des étrangers est grande
- que le taux de chômage est important
- que la part des emplois dans le secteur des services est élevée
- que la part des contribuables sans fortune ou dont la fortune est modeste est grande
- que la part de la population résidante permanente vivant dans des centres, notamment des grands centres et centres moyens, est importante
- que la part des personnes touchant des prestations sous condition de ressources en amont de l'aide sociale (y compris les prestations complémentaires à l'AVS/AI, sans les réductions de primes) est élevée
- que la part des personnes très âgées (80 ans et plus) est grande (pas de lien causal, cf. texte ci-dessous).

Pour les facteurs suivants, on observe une corrélation négative forte et statistiquement significative avec le taux d'aide sociale: le taux d'aide sociale est d'autant plus bas ...

- que la part des enfants (0 à 17 ans) est élevée
- que la part des couples avec enfants est grande
- que la part des personnes adultes vivant avec leurs parents est importante
- que la part des emplois dans l'agriculture est élevée
- que le recul du nombre d'emplois dans l'agriculture est fort
- que la part des emplois dans le secteur industriel est grande
- que la part des propriétaires immobiliers est importante
- que la part de la population résidante permanente vivant dans des communes agricoles mixtes³ est élevée.

Les résultats des analyses bivariées sont conformes aux attentes sur plusieurs points: le lien étroit avec le **taux de chômage** et avec la base matérielle des ménages (**fortune, propriété immobilière**) d'un canton paraît évident. Le constat selon lequel les **centres urbains** sont en moyenne plus fortement touchés par des problèmes sociaux n'est pas nouveau (cf. Salzgeber/Neukomm 2010). Le fait que les **cantons ruraux plutôt peu développés** tendent à avoir des faibles taux d'aide sociale est par contre plus étonnant, car ces cantons comptent justement un assez grand nombre de ménages à faibles revenus. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer: limitations légales au droit de l'aide sociale sur le long terme à des personnes gérant des exploitations agricoles, possibilité d'autoapprovisionnement, étroite interdépendance entre ménage et exploitation (réduction de la consommation en cas de faibles moyens financiers), mais aussi fortes réserves à l'égard du recours à l'aide sociale et contrôle social relativement important (cf. Fluder e. a 2009; Wicki/Pfister 2000).

En ce qui concerne la structure de la population, on sait que les **étrangers** sont exposés à un risque de dépendre de l'aide sociale nettement plus élevé que les Suisses (niveau de formation tendancielle plus bas, autre structure par âge, droits à des prestations sous condition de ressources en amont parfois retirés). Les **divorces**

² Coefficient de corrélation Pearson plus grand que 0,4 ou plus petit que -0,4.

³ Typologie OFS des communes de la Suisse en neuf classes; la classe «communes agricoles mixtes» comprend les communes agricoles et industrielles et les communes agricoles et tertiaires.

représentent un risque de dépendance à l'aide sociale, car ils engendrent des coûts supplémentaires occasionnés par la tenue de ménages séparés pour les ex-conjoints et par une protection sociale parfois insuffisante pour les femmes devant interrompre momentanément leur activité professionnelle ou réduire leur taux d'occupation. Ce manque de couverture sociale se traduit le plus nettement dans le risque de dépendance à l'aide sociale fortement accru auquel sont exposées les **familles monoparentales**.

D'autres résultats touchant la structure de la population sont cependant surprenants et nous gardent de postuler sans autre des liens « directs » entre la présence d'un certain « groupe à risque » dans la population et le niveau du taux d'aide sociale. Ainsi, le risque de dépendre de l'aide sociale des **personnes âgées** est très bas parce que les personnes du troisième âge qui sont dans le besoin ont le plus souvent droit à des prestations complémentaires à l'AVS. L'observation selon laquelle le taux d'aide sociale est d'autant plus élevé que la part des personnes âgées dans la population résidante permanente est importante n'a donc rien à voir avec un risque de dépendre de l'aide sociale qui serait particulièrement élevé pour ce groupe de population: on se trouve ici bien en présence d'une apparente corrélation sans lien causal. Le fait que les cantons urbains comptent une part supérieure à la moyenne de personnes âgées joue sans doute un rôle important.

Un phénomène semblable s'observe avec la part des **enfants** dans la population résidante permanente: selon la statistique de l'aide sociale, les enfants forment le groupe d'âges qui présente le risque le plus élevé de dépendre de l'aide sociale. Mais si l'on procède à une comparaison entre cantons, on note que plus la part des enfants dans la population résidante permanente est importante, plus le taux d'aide sociale est faible. Le fait qu'un canton compte une forte proportion d'enfants est manifestement relié à des facteurs contribuant à atténuer le taux d'aide sociale. Et l'importance de ces facteurs est bien plus grande que le fait que les enfants forment un groupe à risque.

Pour illustrer notre propos: Appenzell Rhodes-Intérieures est le canton comptant la plus forte part d'enfants dans la population résidante permanente (22%) et présente l'un des plus faibles taux d'aide sociale du pays (1,2% en 2008).

Et dans ce même canton, les enfants sont aussi exposés à un risque supérieur à la moyenne de dépendre de l'aide sociale (2008: 1,7%) en comparaison avec d'autres groupes de population. Cet « effet de groupes à risque » est cependant d'une moindre importance si on le compare avec le niveau d'aide sociale de certains cantons

ayant une faible proportion d'enfants: ainsi, le canton de Bâle-Ville affiche à la fois la plus petite part d'enfants dans la population résidante permanente (2008: 15%) et un taux général d'aide sociale de 6,1%.

Il n'est pas rare d'entendre que les cantons peuvent alléger la charge de l'aide sociale en introduisant des **prestations supplémentaires sous condition de ressources** (par ex. prestations complémentaires pour les familles) qui sont prévues en amont de l'aide sociale (cf. Knöpfel 2009; OFS 2007). Les analyses bivariées semblent au premier abord contredire cette affirmation: plus le taux de recours à des prestations sous condition de ressources « en amont » est important, plus le taux d'aide sociale est élevé. Mais à y regarder de plus près, ce constat n'a rien d'étonnant, car les **prestations complémentaires à l'AVS/AI** sont aussi comprises dans ce taux de recours. Comme les critères d'octroi de ces prestations sous condition de ressources sont largement identiques dans les cantons, on ne peut s'attendre à ce que le taux de recours aux prestations complémentaires fournisse une explication causale probante des différences entre cantons du taux d'aide sociale. Mais en raison de l'uniformité des critères d'octroi, le taux de recours aux prestations complémentaires est, en comparaison cantonale, un indicateur de l'importance de la part des personnes vivant dans des conditions financières précaires (cf. aussi OFS 2005). Dans cette optique, il existe vraiment une corrélation positive entre le taux de recours aux PC et le taux d'aide sociale.

Même si l'on calcule le taux de recours aux **prestations sous condition de ressources** en amont **sans tenir compte des prestations complémentaires**, l'effet escompté ne se produit pas: dans les analyses bivariées, l'envergure du système de prestations sous condition de ressources mis en place en amont n'a aucune influence atténuante sur le taux d'aide sociale. On peut s'interroger sur les raisons du développement de ce système: les cantons ont-ils œuvré à titre préventif ou ont-ils réagi à des défis sociaux? Ou encore: l'effet du système de prestations sous condition de ressources en amont, considéré de manière superficielle, reste-il imperceptible parce que ce sont avant tout les cantons où les problèmes sociaux sont importants qui développent leur système de prestations sous condition de ressources? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de procéder à des analyses multivariées qui considèrent, outre le taux de recours aux prestations sous condition de ressources, d'autres facteurs exerçant une influence sur le niveau du taux d'aide sociale.

3.2.2 Analyses multivariées concernant le taux d'aide sociale

Pour les analyses multivariées, le taux d'aide sociale a été «décomposé» en deux parties: le taux d'entrées et la probabilité de sorties. Le **taux d'entrées** est ici défini comme la part des nouveaux bénéficiaires de l'aide sociale dans la population résidente permanente. La **probabilité de sorties** désigne la part des bénéficiaires de l'aide sociale susceptible de ne plus dépendre de l'aide sociale⁴. A condition que le taux d'entrées reste stable au fil du temps, on obtient le taux d'aide sociale en divisant le taux d'entrées par la probabilité de sorties.⁵

Cette «décomposition» a été effectuée parce que l'on peut supposer que le niveau du taux d'aide sociale dépend fortement des fluctuations parmi les bénéficiaires de l'aide sociale et que ces fluctuations sont influencées de différentes manières. On peut par exemple imaginer que certains cantons présentent un taux d'aide sociale élevé en raison du fait qu'ils comptent un grand effectif de bénéficiaires de longue durée. Dans d'autres cantons, les entrées suivies de sorties «rapides» jouent peut-être un rôle plus important. On ne peut présupposer sans autre que la probabilité d'entrées dans l'aide sociale dépend des mêmes facteurs que la probabilité de sorties de l'aide sociale. C'est pourquoi on a cherché à subdiviser le taux d'aide sociale en plusieurs parties et à effectuer des régressions propres à chacune de ces parties.

A noter que les analyses multivariées sont **relative-ment instables**. Les régressions atteignent certes rapidement une valeur explicative élevée. Mais cela tient notamment à ce que de nombreux facteurs d'explication s'influencent mutuellement. Le choix de ces facteurs n'est donc pas simple et le fait d'ajouter ou de retirer une variable peut influencer fortement les coefficients des autres variables.

Dans la régression ayant trait au **taux d'entrées**, les influences suivantes sont perçues: la part des personnes qui sont nouvellement tributaires de l'aide sociale augmente ...

- à mesure que la part de la population résidente permanente vivant dans des grands centres et centres moyens est élevée

- à mesure que la part des enfants dans la population résidente permanente est importante
- à mesure que la part des familles monoparentales dans la population résidente permanente est grande
- à mesure que la part des chômeurs de longue durée est élevée
- à mesure que le taux de chômage a augmenté par rapport à l'année précédente
- à mesure que les branches à bas salaires consolident leur part dans le volume de l'emploi.

De plus, le taux d'entrées s'accroît aussi à mesure que la part des couples sans enfant dans la population résidente est importante. Comme ce dernier groupe de population n'est que faiblement exposé au risque de dépendre de l'aide sociale, on peut supposer que le lien statistique est dû à des variables tierces «cachées» qui ne sont pas considérées dans la régression. Aucun lien - positif ou négatif - n'est attesté dans les analyses multivariées entre le taux d'aide sociale et l'envergure du système des prestations en amont sous condition de ressources (sans les prestations complémentaires à l'AVS/AI).

Il est plus difficile d'expliquer les disparités cantonales observées pour la **probabilité de sorties**. Aucun lien significatif n'est attesté pour les facteurs d'explication économiques et institutionnels. Si l'on considère la structure des bénéficiaires, on constate que la probabilité de sorties augmente à mesure que la part des bénéficiaires de l'aide sociale vivant dans des petites communes (moins de 2000 habitants) est importante. Il est un peu surprenant de voir que les familles monoparentales et les couples avec enfants ont une plus grande probabilité de sortir de l'aide sociale que les personnes vivant seules. Mais, parallèlement, la probabilité de sorties diminue à mesure que s'accroît la part des enfants parmi les bénéficiaires de l'aide sociale. Avant de pouvoir estimer les probabilités individuelles de sortie, il faut donc considérer de manière combinée les indications sur la structure des cas et la structure par âge. Pour déterminer si les familles monoparentales ou les couples avec enfants ont dans l'ensemble une probabilité de sortie plus élevée ou plus faible que celle des personnes vivant seules, il est essentiel dans les analyses multivariées de savoir combien d'enfants vivent dans les ménages concernés. Plus le nombre d'enfants est grand, plus la probabilité de sortie est petite.

⁴ Sorties dans l'année X = effectif repris de l'année précédente + entrées dans l'année X – effectif repris l'année suivante.

⁵ La durée moyenne de versement de l'aide sociale correspond à la probabilité inverse de sortie. Le taux d'aide sociale est obtenu en multipliant le taux d'entrées par la durée moyenne de versement de l'aide sociale, ce qui correspond au taux d'entrées divisé par la probabilité de sorties.

Avec les deux régressions, un taux d'entrées et une probabilité de sorties ont été estimés pour chaque canton sur la base des variables choisies. Si l'on divise le taux d'entrées ainsi estimé par la probabilité de sorties ainsi estimée, on obtient pour chaque canton le **taux estimé des bénéficiaires de l'aide sociale**. Ce taux ne diverge dans la plupart des cas que faiblement du taux d'aide sociale effectivement observé. Cette conformité importante ne va pas de soi, car le calcul du taux d'aide sociale (estimé) à partir du taux d'entrées et de la probabilité de sorties repose sur la ferme supposition que le taux d'entrées reste stable au fil du temps.

3.3 Dépenses d'aide sociale par bénéficiaire

Les dépenses d'aide sociale par bénéficiaire forment le deuxième élément à partir duquel sont établies les dépenses d'aide sociale par habitant, le taux d'aide sociale étant le premier élément.

Le **tableau 3** montre la variable dépendante dont nous voulons expliquer les différences intercantionales: les dépenses d'aide sociale par bénéficiaire. Au niveau national, ces dernières se sont accrues de 12% en termes nominaux, passant de 7200 francs en 2005 à 8100 en 2008 (en termes réels: + 7,4%).

T 3 Dépenses d'aide sociale par bénéficiaire, 2005–2008
(énumérées selon le niveau des dépenses dans les cantons en 2008)

Canton	2005		2006			2007			2008			Variation 2005–2008	
	CHF	Rang	CHF	Variation par rapport à l'année précédente	Rang	CHF	Variation par rapport à l'année précédente	Rang	CHF	Variation par rapport à l'année précédente	Rang	nominale	réelle
Zurich	9 172	5	9 616	4,8%	5	9 583	-0,3%	4	10 446	9,0%	1	13,9%	9,3%
Soleure	9 781	2	9 744	-0,4%	4	11 596	19,0%	2	9 957	-14,1%	2	1,8%	-2,3%
Bâle-Ville	10 759	1	9 768	-9,2%	3	9 672	-1,0%	3	9 605	-0,7%	3	-10,7%	-14,3%
Berne	7 903	8	7 998	1,2%	7	8 567	7,1%	6	9 071	5,9%	4	14,8%	10,1%
Tessin	8 045	6	8 549	6,3%	6	8 015	-6,2%	11	8 671	8,2%	6	7,8%	3,4%
Schwytz	7 318	9	7 561	3,3%	9	8 280	9,5%	8	8 460	2,2%	5	15,6%	10,9%
Grisons	9 523	3	9 806	3,0%	2	8 610	-12,2%	5	7 623	-11,5%	7	-19,9%	-23,2%
Genève	6 400	15	5 946	-7,1%	19	7 718	29,8%	10	7 159	-7,2%	8	11,9%	7,4%
Valais	5 400	21	6 171	14,3%	18	5 563	-9,9%	22	7 104	27,7%	9	31,6%	26,3%
Bâle-Campagne	6 546	11	6 724	2,7%	16	6 679	-0,7%	14	7 086	6,1%	10	8,2%	3,9%
Vaud	4 233	25	6 900	63,0%	13	7 202	4,4%	12	7 053	-2,1%	11	66,6%	59,9%
Schaffhouse	5 357	22	5 923	10,6%	20	5 996	1,2%	21	6 753	12,6%	12	26,0%	21,0%
Appenzell Rh.-E.	8 033	7	7 456	-7,2%	10	8 051	8,0%	9	6 749	-16,2%	13	-16,0%	-19,4%
Nidwald	6 433	14	7 971	23,9%	8	8 537	7,1%	7	6 706	-21,4%	14	4,2%	0,0%
Zoug	6 171	17	6 763	9,6%	15	6 627	-2,0%	16	6 663	0,5%	15	8,0%	3,6%
Neuchâtel	6 856	10	7 175	4,6%	11	6 617	-7,8%	17	6 618	0,0%	16	-3,5%	-7,4%
Glaris	9 196	4	9 982	8,6%	1	11 948	19,7%	1	6 416	-46,3%	17	-30,2%	-33,0%
Lucerne	5 997	18	6 497	8,3%	17	6 768	4,2%	13	6 224	-8,0%	18	3,8%	-0,4%
Argovie	6 516	12	7 082	8,7%	12	6 604	-6,8%	18	5 936	-10,1%	19	-8,9%	-12,6%
Jura	5 131	23	5 506	7,3%	22	6 123	11,2%	20	5 930	-3,2%	20	15,6%	10,9%
Appenzell Rh.-I.	6 376	16	5 881	-7,8%	21	6 440	9,5%	19	5 287	-17,9%	21	-17,1%	-20,4%
Thurgovie	5 594	20	6 814	21,8%	14	5 529	-18,9%	23	5 275	-4,6%	22	-5,7%	-9,5%
Saint-Gall	5 070	24	5 009	-1,2%	25	5 273	5,3%	24	5 052	-4,2%	23	-0,4%	-4,4%
Obwald	5 921	19	5 182	-12,5%	24	4 947	-4,5%	25	4 887	-1,2%	24	-17,5%	-20,8%
Fribourg	3 897	26	4 056	4,1%	26	4 647	14,6%	26	4 270	-8,1%	25	9,6%	5,2%
Uri	6 457	13	5 470	-15,3%	23	6 648	21,5%	15	4 026	-39,4%	26	-37,6%	-40,2%
Suisse	7 221		7 691	6,5%		8 003	4,1%		8 083	1,0%		11,9%	7,4%

Source: OFS/statistique de l'aide sociale

On relève des **différences considérables entre les cantons**: la fourchette se situait entre 10'800 et 3900 francs en 2005 et entre 10'400 et 4000 francs en 2008. A noter également que certains cantons présentent des fluctuations parfois considérables au fil du temps.

Les **remboursements** de prestations d'aide sociale pourraient expliquer en partie ces fluctuations annuelles. La statistique financière des prestations sociales sous condition de ressources enregistre les dépenses nettes, autrement dit les dépenses brutes pour l'aide sociale matérielle (prestations versées) moins les remboursements, par exemple de la part des assurances sociales (en particulier l'AC et l'AI), d'autres systèmes de prestations sous condition de ressources (par ex. avances sur pensions alimentaires) ou de (ex-) bénéficiaires ou de la parenté. La statistique financière comptabilise les remboursements l'année où ils sont effectués sans tenir compte de l'année où la prestation brute a été allouée (OFS 2010). Les remboursements ne sont pas identifiables comme tels, raison pour laquelle nous ne pouvons pas chiffrer avec précision leur influence sur le niveau des dépenses. Il paraît cependant plausible qu'ils ne représentent pas une grandeur constante, mais au contraire un facteur «perturbateur» qui fluctue d'année en année.

Dans les très **petits cantons**, le faible nombre de dossiers d'aide sociale joue de plus un rôle, car de petites variations dans le groupe des bénéficiaires peuvent suffire à entraîner des répercussions importantes en termes relatifs. Dans les cantons d'Uri et de Nidwald en particulier, qui ne comptent que quelques centaines de bénéficiaires par année, on relève des variations qui sont supérieures à 20%.

3.3.1 Analyses bivariées concernant les dépenses par bénéficiaire

Les analyses bivariées montrent qu'il est relativement difficile d'expliquer les différences entre cantons du niveau des prestations d'aide sociale. Seul un petit nombre des facteurs d'explication examinés présentent de fortes corrélations statistiques. Cela ne change que très peu même si l'on tient compte de toutes les caractéristiques significatives, indépendamment de la force du coefficient de corrélation. On distingue essentiellement quatre influences:

- **Part des bénéficiaires vivant dans des villes**: plus la part des bénéficiaires vivant dans des villes (communes de plus de 10'000 habitants) est importante, plus les dépenses d'aide sociale par bénéficiaire sont élevées. Il est évident qu'en ville, les loyers et éventuellement d'autres coûts de la vie sont plus hauts et jouent ici un rôle déterminant. Il n'est pas possible de définir dans quelle mesure les situations problématiques spécifiques des bénéficiaires urbains sont importantes.
- **Niveau des loyers**: plus le niveau des loyers dans un canton est élevé, plus les dépenses d'aide sociale par bénéficiaire sont importantes. Comme le loyer représente une part considérable du budget d'assistance, cette corrélation est immédiatement claire. Nos analyses montrent en outre qu'il y a un lien étroit entre le niveau cantonal des loyers et les dépenses d'aide sociale consacrées aux loyers.
- **Ménages de plusieurs personnes**: plus la part des ménages de plusieurs personnes dans l'aide sociale est importante, plus les dépenses d'aide sociale par personne sont faibles. Il s'agit ici d'un effet purement «technique»: si plusieurs personnes vivent dans le ménage, les besoins de base de l'aide sociale ne sont pas multipliés par le nombre de membres du ménage, mais par un poids d'équivalence plus faible qui tient compte des économies réalisées par la tenue d'un ménage en commun. C'est la raison pour laquelle les dépenses par tête sont plus basses dans des ménages de plusieurs personnes que dans ceux d'une seule personne.
- **Actifs occupés**: plus la part des bénéficiaires actifs occupés est importante, plus les dépenses d'aide sociale par bénéficiaire sont faibles. L'élément déterminant ici est que ces personnes disposent d'un revenu du travail et ont donc besoin d'un soutien financier moins élevé. La situation est inversée par les personnes sans emploi. Il n'y a en revanche aucun lien significatif entre la part des personnes non actives (personnes sans activité professionnelle qui ne sont pas à la recherche d'un emploi) et le niveau des dépenses d'aide sociale par bénéficiaire.

3.3.2 Analyses multivariées concernant les dépenses par bénéficiaire

Les analyses multivariées ont été réalisées en deux étapes: on a examiné tout d'abord l'importance de la structure des bénéficiaires sur les dépenses d'aide sociale par bénéficiaire, puis on a fait de même avec les autres variables (conditions générales économiques et institutionnelles).

Dans la régression relative à la structure des bénéficiaires, une personne aux caractéristiques suivantes a servi de référence: personne vivant seule, de nationalité suisse, ayant achevé une formation postobligatoire et exerçant une activité professionnelle; on peut déduire de cette dernière caractéristique que cette personne n'a pas encore atteint l'âge de la retraite et que l'aide sociale couvre moins de 100% de ses besoins vitaux (taux de couverture). Pour un dossier répondant à ce profil, les dépenses annuelles d'aide sociale se montent selon nos calculs à environ 15'600 francs en moyenne suisse.

Les dépenses par tête sont nettement plus faibles si la personne vit dans un **ménage de plusieurs personnes** (couple avec enfants ou sans enfant; ménage monoparental), mais bien plus élevées si la personne vit dans un **home** ou selon un **mode de logement particulier** (par ex. appartement protégé). Les effets du statut d'activité et de la formation sont relativement faibles et ne vont pas dans la direction escomptée: les personnes qui ne sont pas actives occupées et celles n'ayant pas achevé de formation postobligatoire tendent à toucher des prestations un peu plus faibles.

En ce qui concerne les autres variables, les corrélations suivantes ont été observées:

- plus le **niveau cantonal des loyers** est haut, plus les dépenses d'aide sociale par bénéficiaire sont élevées;
- plus la part des **bénéficiaires vivant dans des villes** est importante, plus il en va de même des dépenses d'aide sociale par bénéficiaire;
- plus la part des **dossiers clos** dans l'année considérée est grande, plus les dépenses d'aide sociale par bénéficiaire sont faibles.

Dans l'ensemble, les régressions expliquent environ 40% des différences observées quant aux dépenses cantonales d'aide sociale par bénéficiaire. Cette part est bien plus faible que pour le taux d'aide sociale. Il existe manifestement une série de **facteurs qui n'ont pas été saisis avec le modèle**. Les influences suivantes, que l'on ne peut cependant pas quantifier à l'aide des données disponibles, semblent plausibles:

- Premièrement, le volume des **remboursements** de prestations de l'aide sociale: la statistique financière comptabilise les remboursements l'année où ils sont effectués sans tenir compte de l'année où la prestation brute a été allouée (OFS 2010). Le volume des remboursements varie considérablement au fil des ans et peut exercer une influence considérable sur les dépenses nettes (cf. Stutz 2005). Plus ce volume est important, plus les dépenses de l'aide sociale dans l'année concernée sont faibles.
- Deuxièmement, l'ampleur du **financement par objet** d'institutions sociales (par ex. homes, structures d'accueil de la petite enfance): plus les institutions sociales sont financées par le biais de subventions et de contributions pour couvrir le déficit et non par le biais de forfaits pour leurs clients, plus les coûts de l'aide sociale sont faibles lorsque des bénéficiaires font partie des clients de ces institutions (OFS 2010; Salzgeber/Neukomm 2010).
- Troisièmement, le **financement de mesures telles que les programmes de réinsertion**: ces programmes sont financés, à raison d'une participation variable selon la commune ou le canton, par l'aide sociale, par l'assurance-chômage ou par d'autres institutions (OFS 2010; Salzgeber/Neukomm 2010).
- Quatrièmement, la **pratique des services sociaux**: il est possible qu'une partie des disparités cantonales quant aux dépenses d'aide sociale soient dues à des différences dans la pratique des services sociaux. A cet égard, il se pourrait que le degré de professionnalisation et la structure organisationnelle des services sociaux jouent aussi un rôle important.

3.4 Modèle général

Si l'on réunit les résultats des trois régressions (taux d'entrées, probabilité de sorties, dépenses par bénéficiaire), on obtient un modèle général. Celui-ci estime pour chaque canton les dépenses d'aide sociale par habitant auxquelles on pourrait s'attendre sur la base de la structure de la population ainsi que des conditions-cadre aux niveaux économiques et institutionnels. Le **graphique 4** montre le schéma de ce modèle général. On remarque que chaque régression a été réalisée en deux étapes: on a tout d'abord calculé l'influence de la structure de la population, puis celle des conditions cadre aux niveaux économiques et institutionnels.

Si l'on compare les dépenses d'aide sociale par habitant ainsi estimées avec les valeurs effectives, il s'avère que le modèle a un pouvoir explicatif élevé. Il peut expliquer **environ 80% de la variance** entre les cantons. Ce niveau d'explication est remarquable dans la mesure où la régression concernant le niveau des prestations de l'aide sociale (dépenses par bénéficiaire) n'a pas de pouvoir explicatif très élevé. L'influence de cette régression n'est cependant pas très grande dans le modèle général. Il faut retenir que les différences intercantoniales dans les dépenses d'aide sociale par habitant sont nettement plus fortement corrélées avec l'ampleur du recours à l'aide sociale (taux d'aide sociale) qu'avec le niveau des prestations de l'aide sociale (dépenses par bénéficiaire).

Les valeurs estimées et les valeurs effectivement observées peuvent être aussi comparées entre elles pour chaque canton. Le graphique 5 montre que ces valeurs **sont très proches** dans neuf cantons. Dans six cantons, les dépenses effectives d'aide sociale par habitant sont

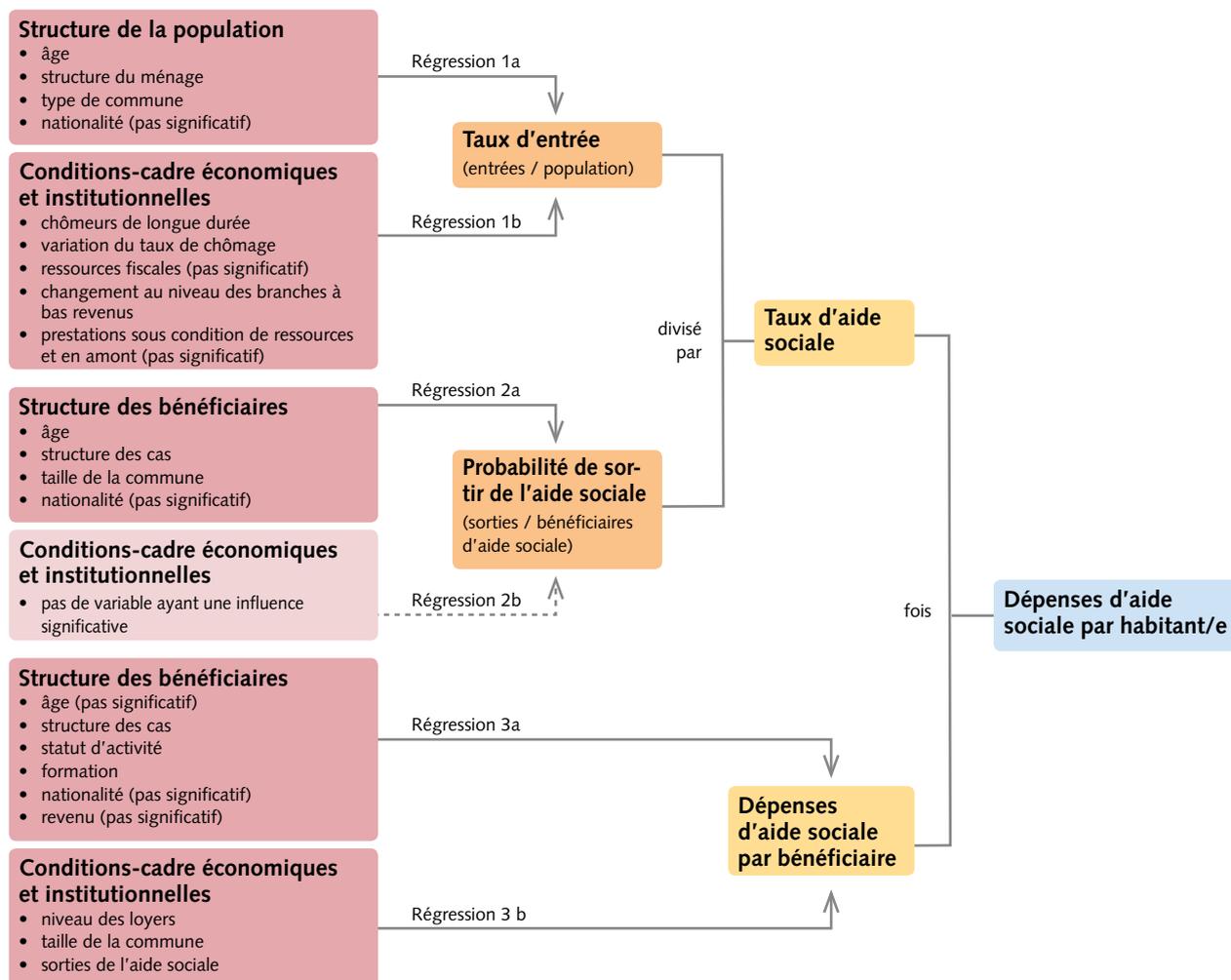
plus importantes d'au moins un cinquième que celles estimées sur la base du modèle (BE, BS, SO, SZ, TI, UR). A l'inverse, ces dépenses sont **plus faibles d'au moins un cinquième** que les valeurs établies par le modèle dans sept cantons (FR, OW, SG, SH, TG, VS, ZG).

Quelles sont les raisons de ces disparités? Des facteurs non considérés dans le modèle ont manifestement une incidence. Le volume des remboursements, l'ampleur du financement par objet ainsi que la structure organisationnelle des services sociaux (par ex. régionalisation, professionnalisation) ont déjà été évoqués à ce titre. Les attitudes face au rapport entre le citoyen et l'Etat, conditionnées par l'environnement socioculturel, peuvent aussi jouer un rôle, tant au sein de la population que dans les milieux politiques et administratifs.

Les disparités cantonales doivent être interprétées avec prudence dans la mesure où il s'agit ici d'une étude exploratoire qui recourt à des données agrégées de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale et sonde le potentiel analytique de cette dernière. Comme nous l'avons mentionné plus haut, il est de la sorte **assez difficile d'établir un modèle général concluant**. Les éléments ayant posé problème – en particulier dans les analyses concernant le taux d'aide sociale – sont l'interdépendance de facteurs d'explication importants et le nombre relativement restreint de cas. Les régressions ont abouti plusieurs fois à des résultats pas vraiment convaincants si on les interprète comme des conclusions sur des risques individuels de dépendre de l'aide sociale. C'est pourquoi, il vaudrait la peine de mener une analyse à un niveau plus différencié en utilisant des données individuelles.

Modèle de base pour expliquer les disparités cantonales dans les dépenses d'aide sociale par habitant

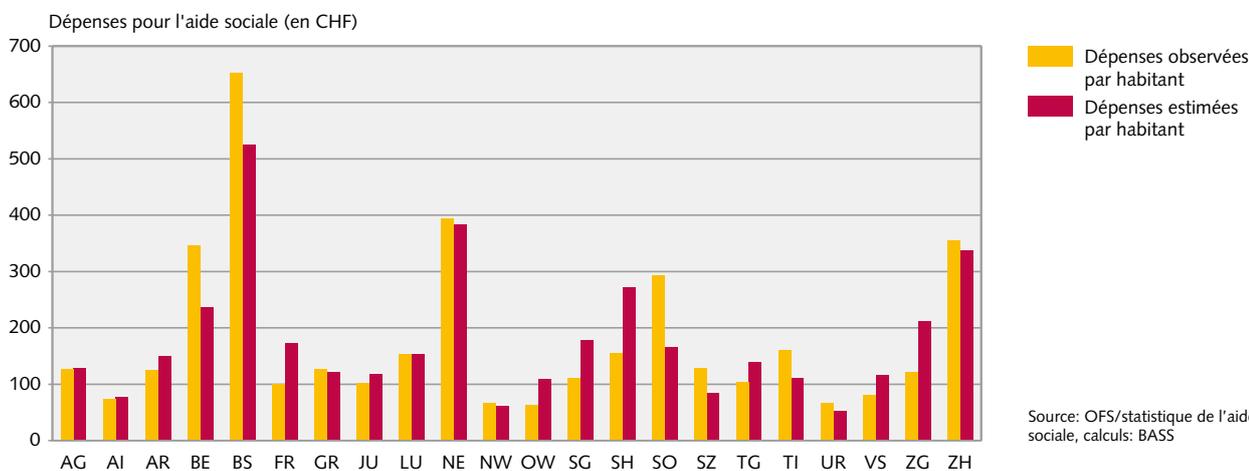
G 4



Source: Schéma BASS

Dépenses de l'aide sociale par habitant observée et estimée (variante «probabilité de sortie»), 2005–2008

G 5



Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Références bibliographiques

- Fluder Robert, Sandra Contzen, Sarah Neukomm, Marco Genoni (2009): Schlussbericht Konzeptstudie Bauernhaushalte unter dem Existenzminimum. Berne: Haute école spécialisée bernoise / Haute école suisse d'agronomie HESA
- Knöpfel Carlo (2009): Armut bekämpfen. Kantone verfolgen unterschiedliche Strategien, in: Stefan Kutzner u.a. (Hg.): Sozialhilfe in der Schweiz. Klassifikation, Integration und Ausschluss von Klienten. Zurich/Coire: Edition Rüegger, pp. 121–142
- Office fédéral de la statistique (Ed.) (2005): Statistique financière de l'aide sociale. Un essai sur les dépenses pour les prestations sociales sous condition de ressources. Réd.: Christoph Hefti et Wolfram Kägi. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- Office fédéral de la statistique (Ed.) (2007): Les prestations sociales sous condition de ressources allouées dans les cantons suisses en 2007. Inventaire au 01.01.2007. Réd.: Philipp Dubach, Thomas Oesch, Natalie Pfister. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- Office fédéral de la statistique (Ed.) (2010): La statistique financière des prestations sociales sous condition de ressources. Résultats 2003–2006. Réd.: Silvia Hofer Kellenberger. Actualités OFS. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- Salzgeber Renate, Sarah Neukomm (2010): Kennzahlenvergleich zur Sozialhilfe in Schweizer Städten. Berichtsjahr 2009 – 13 Städte im Vergleich. Sur mandat de l'Initiative des villes suisses: politique sociale. Berne: Haute école spécialisée bernoise
- Stutz Heidi (2005): Prognose der Kostenentwicklung in der individuellen Sozialhilfe. Einflussfaktoren, Prognosen anderer Sozialämter und Vorgehen beim Aufbau eines Prognosemodells. Sur mandat de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne (SAP)
- Wicki Werner, Mirjam Pfister-Sieber (2000): Wissen, Einstellungen und Handlungsstrategien von Schweizer Bauern und Bäuerinnen im Zusammenhang mit Einkommenseinbussen und materieller Knappheit. Berne: Haute école spécialisée: travail social

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie

Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)

Contact

032 713 6011
info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

032 713 6060
order@bfs.admin.ch

www.stattab.bfs.admin.ch
032 713 6086

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse
www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse

Publications dans le domaine de la sécurité sociale

Rapport social statistique suisse 2011 – Rapport du Conseil fédéral du 18.05.2011 en réponse au postulat «Législature. Rapport social» (2002 P 01.3788), Neuchâtel 2011, Numéro de commande: 1201-1100, 27 francs (TVA excl.)

La statistique suisse de l'aide sociale 2009 – Sélection de résultats, Neuchâtel 2011, Numéro de commande: 767-1200, 8 francs (TVA excl.)

En 2008, près de 1,8 milliard de francs ont été dépensés pour les prestations de l'aide sociale en Suisse. Les dépenses par habitant varient toutefois énormément selon le canton, allant d'environ 50 francs dans celui qui dépense le moins à près de 600 francs dans celui qui y consacre le plus de moyens. Cette étude vise à déterminer dans quelle mesure il est possible d'expliquer statistiquement de tels écarts.

N° de commande

1232-1100

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

6 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-13132-9